

Formation - Formation chargé d'intervention sur installations photovoltaïque

Mention d'habilitation « Photovoltaïque » est nécessaire pour travailler sur ce type d'installation

Prévention

Règlementaires

CODE : 21765 | Mise à jour : 27/07/2022

Objectifs

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : BR photovoltaïque et H0 selon la norme NF C18-510.

Contenu de la formation

FORMATION THEORIQUE (50%) et PRATIQUE (50%)

Enseignement théorique :

- l'évaluation des risques
- les dangers de l'électricité
- les appareillages en Basse Tension
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- procédure et déroulement des travaux hors tension
- procédure et déroulement des interventions
- les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique

FORMATION PRÉSENTIELLE

PUBLIC CIBLE

Tout personnel chargé d'accomplir des interventions générales sur les installations photovoltaïques

PRÉ-REQUIS

☑ Prévoir équipement de travail et EPI ☑ 18 ans minimum ☑ Savoir parler et écrire le français ☑ Avoir des compétences techniques en électricité / avoir suivi l'initiation en électricité

DURÉE

3 jours (21 heures)

SESSION INTER

Nous consulter

Nous consulter

SESSION INTRA

Nous consulter

– le chargé d'intervention photovoltaïque: rôle et opérations

Travaux pratiques sur des installations photovoltaïques

Modalités pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz
- Méthode heuristique, applicative et démonstrative
- Formation en présentielle

Evaluation des résultats

- Mises en situations
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Questions écrites ou orales

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Veuillez faire connaître vos besoins au plus tôt lors de nos échanges. La prise en compte d'un besoin spécifique peut nécessiter un délai pour étudier les modalités d'adaptation ou d'orientation.

Taux de satisfaction des stagiaires :

★★★★★ 100% (1)



Aurélie de SAINT JUST

Directrice CDM FORMATION

CDM FORMATION

CDM FORMATION forme depuis 2011 tout public professionnel dans les domaines de la prévention et de la sécurité sur toute la France.

📞 07-69-84-93-69

✉ contact@cdmformation.fr